

La Nécropole du cirque

La découverte au Plan-du-Bourg de tombes anciennes (« ancien cimetière juif » du Plan de Véran) et de plusieurs sarcophages, notamment à l'occasion du creusement du canal d'Arles à Bouc puis de son bassin d'évolution terminal, indiquait la présence, au sud du cirque, d'une nécropole appelée tantôt « cimetière du Plan-du-Bourg », tantôt « cimetière du Sud-Ouest ». D'autres restes mis au jour en 1970 lors de l'achèvement, longtemps différé, du nouveau canal d'Arles à Fos ont confirmé son importance. Compte tenu des délais impartis, il fut alors impossible de procéder à une véritable fouille, mais la surveillance des travaux et quelques interventions ponctuelles permirent de recueillir un matériel relativement abondant et de dégager plusieurs monuments funéraires.

Le ramassage de fragments de céramique à vernis noir, principalement de campanienne A, est insuffisant pour apporter la preuve de l'existence de tombes antérieures au premier siècle de notre ère. Il faudrait, pour s'en assurer, un contrôle dans le cirque même, où les niveaux antérieurs à sa construction pourraient en avoir conservé des traces.

Le I^{er} siècle après J.-C. était en revanche bien représenté, notamment par un enclos funéraire d'une vingtaine de mètres de côté, dont la partie sud-ouest était occupée par un mausolée de 7,9 X 4,6 m, construit sur les cendres d'un important bûcher de crémation. L'édifice lui-même était entièrement rasé au niveau de ses fondations, mais l'étude de celles-ci et la trouvaille à proximité de nombreux éléments de placage et de décor en marbre blanc ont permis à l'architecte G. Hallier de proposer une séduisante restitution de son ordonnance, sous la forme d'une *cella* carrée à deux frontons de 15 pieds de côté et d'égale hauteur au pignon, construite sur un podium de 4 pieds et demi et décorée sur ses quatre faces de panneaux encadrés de rinceaux.

En avant du mausolée, et de part et d'autre de l'allée qui y menait, l'enclos a livré une dizaine de tombes à incinération d'une inégale richesse, que la céramique et la verrerie recueillies ne permettent guère de considérer comme antérieures au milieu du I^{er} siècle ni très postérieures à sa fin, date qui s'accorde avec celle des décors de rinceaux du mausolée, que G.Hallier a rapprochée de ceux de l'époque de Néron.

Il est possible qu'il y ait eu un second mausolée quelques mètres au sud, dans la même area funéraire, mais il n'en restait dans ce cas que des traces infimes. Il en existait en revanche un autre une dizaine de mètres à l'ouest, hors de l'enclos, dont une fondation rectangulaire de 5,1 X 3,8 m indiquait l'emplacement. Il est possible qu'une statue acéphale, trouvée à proximité, en provienne.

Dans l'ensemble du cimetière, l'usage de l'incinération paraît avoir été dominant sinon exclusif jusqu'au début du III^e siècle. A partir de cette époque, l'inhumation l'emporte. Le défunt était souvent enterré dans une simple fosse, parfois dans un cercueil en bois, dans un coffrage de tuiles ou, dans le cas d'enfants, dans une amphore, plus rarement dans un cercueil en plomb. Les tombes les plus riches étaient des sarcophages massifs en pierre à couvercle en bâtière, d'un type classique à Arles, dont plusieurs avaient été conservés presque intacts. Certains portaient des épitaphes, rarement lisibles dans leur intégralité, mais qui, comme celles des quelques stèles ou autels funéraires qui ont été retrouvés, se referaient souvent à une onomastique d'apparence grecque ou orientale. Une petite cruche décorée de reliefs d'applique trouvée dans une des cuves est une production africaine qui peut être datée de la première moitié du III^e siècle ; mais le remploi de certains sarcophages traduit un usage assez long et il est probable qu'une partie des inhumations les plus modestes étaient d'époque médiévale.

Non loin du cirque, et à peu près à moitié de sa longueur, les travaux de 1970 ont également mis au jour un grand bâtiment en forme de T massif composé à sa base d'une grande salle circulaire de 17,6 m de diamètre, inscrite dans un carré de 20,5 m de côté avec quatre absidioles dans les angles et, dessinant une barre de 42,5 m de longueur, un alignement de cinq pièces symétriques, précédées de pièces plus petites et terminées alternativement par des absides et des niches plates.

L'ensemble du monument était arasé depuis l'Antiquité. Il n'en restait que les fondations et quelques éléments de stratigraphie respectés par les terrassements du canal qui conduisaient à reporter sa construction après le milieu du IV^e siècle.

Il a paru impossible de retrouver dans son plan celui d'un édifice chrétien, baptistère ou église, sans parallèle direct en Occident, non plus que d'un ensemble thermal, qui serait fort tardif et d'une organisation intérieure inhabituelle, alors même que rien ne justifierait sa présence à cet endroit. On pense donc plus volontiers à un mausolée d'une taille et d'une composition exceptionnelles, destiné à recevoir plusieurs tombes d'une même famille. Sa situation à proximité du cirque et sa date ont conduit à le comparer à des mausolées impériaux connus ailleurs et à suggérer qu'il avait pu être construit par le « tyran » Constantin III, porté au pouvoir en 407 par les troupes de Bretagne, qui avait fait d'Arles sa capitale et qui fut reconnu comme empereur légitime par Honorius en 408/409. Trahi, vaincu, destitué, l'empereur d'Arles, dont on aurait tort de sous-estimer le rôle, devait être finalement exécuté en 411 sur l'ordre de l'Empereur de Ravenne. Le monument, devenu sans objet et resté sans doute inachevé, aurait été rasé peu après, peut-être par le Patrice Constantius, futur Empereur Constance III. Cette explication a généralement été bien accueillie par les historiens; mais elle reste néanmoins une hypothèse.

Texte de Maurice Euzennat et Gilbert Hallier, extrait de « **Du nouveau sur l'Arles antique** », Ville d'Arles, 1987.